

CHRONIQUE

SOUTENANCE D'HABILITATION DE JEAN-PAUL BOYER

Le mardi 8 juillet 1997, dans la salle des professeurs de l'Université de Provence, M. Jean-Paul Boyer, maître de conférences en histoire du Moyen Âge à Aix-en-Provence, a soutenu un dossier en vue de l'obtention de l'habilitation à diriger des recherches, devant un jury composé de : Madame N. Bériou, professeur à l'université de Lyon II, et de MM. Ph. Contamine, professeur à l'université de Paris IV, président, Cl. Carozzi, professeur à l'Université de Provence, J. Chiffolleau, professeur à l'université d'Avignon et N. Coulet, professeur à l'Université de Provence et directeur de recherches.

Le dossier présenté par Jean-Paul Boyer, intitulé *Recherches sur la Provence et la première maison d'Anjou-Naples (XIII^e-XIV^e siècles)*, est composé de cinq pièces :

- un document de synthèse de 70 pages
- un ouvrage publié en 1990, correspondant à la thèse de troisième cycle de Jean-Paul Boyer revue et augmentée, *Hommes et communautés du haut-pays niçois médiéval : La Vésubie XIII^e-XV^e siècles*.
- deux volumes d'articles
- un volume intitulé *Les dominicains et la monarchie angevine* contenant la transcription et le commentaire des sermons politiques de Johannes Regina, du couvent des Frères prêcheurs de Naples, Santa Chiara, et proche de la cour du roi Robert.

Le principe selon lequel l'histoire locale ne peut se faire sans un lien fort et étroit avec les grandes problématiques historiographiques, comme celle de l'étude des manifestations du lien qui unit le Prince à son « pays », anime le travail de Jean-Paul Boyer et explique ce qu'il qualifie lui-même de « radicale conversion thématique »,

l'ayant fait passer de la Vésubie à la cour de Naples. On trouve également, depuis ses premiers travaux sur le comté de Nice, une inclination certaine pour les sources inédites.

L'étude de la Vésubie aux XIII^e-XV^e siècles a conduit Jean-Paul Boyer à s'intéresser de près à l'histoire économique et politique provençales, en dégagant deux lignes de force : la volonté d'organisation de l'espace et la précoce maturité institutionnelle des communautés rurales de la Provence orientale. Déjà se dessine le « dialogue entre les communautés et le Prince », dont les serments sont l'une des expressions, pratique qui trouve ses racines dans les traditions provençales (associations jurées, serments de fidélité des hommes à leur seigneur dans le cadre de la seigneurie...).

L'Etat angevin va attacher une grande importance à l'adhésion au pouvoir de ses sujets comme en témoigne la pratique, inspirée des Capétiens, des vastes enquêtes administratives et celle de la réception des serments de fidélité. C'est à l'occasion de l'une de ces opérations que le roi Robert, en juillet 1309, prononce l'un de ses célèbres sermons. Cet épisode constitue le point d'inflexion des recherches de Jean-Paul Boyer : il s'agit dès lors d'analyser les conceptions politiques, la théologie du pouvoir royal de l'Etat angevin et le projet de mise en ordre de la société qui exige adhésion des sujets et conversion des âmes. Pour ce faire, Jean-Paul Boyer a utilisé deux types de sources : d'une part les *ordines* romains du sacre, puisque le roi de Sicile est couronné par le pape, et, d'autre part, les sermons politiques qui émanent des dominicains proches de la cour (Barthélémy de Capoue, le principal ministre du roi Robert, et Johannes Regina, que Jean-Paul Boyer appelle « Jean Regina », ce qui lui sera reproché au cours de la soutenance par Ph. Contamine), ou du pouvoir lui-même, le roi Robert en premier lieu. Jean-Paul Boyer s'est efforcé de montrer que ce corpus de prédication savante et intellectuelle répond à un objectif clairement politique, que ses règles de rédaction sont scolastiques et son inspiration nettement thomiste, remettant par là en question l'image traditionnelle d'un Thomas d'Aquin médiocre penseur politique et réticent envers la théocratie. La liturgie du sacre, quant à elle, insiste sur la cléricisation et le rôle spirituel du roi, vassal du Pape, assimilé aux cardinaux-diacres.

Noël Coulet, en qualité de directeur de recherches, prend ensuite la parole pour, en premier lieu, souligner la continuité évidente dans les travaux présentés, la solidité érudite du travail fourni, le souci de publier des textes inédits, toutes qualités qui font de Jean-Paul Boyer un historien complet.

Il s'attache ensuite au volet provençal des recherches et, plus particulièrement, à l'étude des communautés villageoises : il apprécie cette façon de revisiter l'historiographie traditionnelle de la Provence et de mettre l'accent sur l'originalité institutionnelle des communautés d'habitants (les *universitates*) qui, même après la disparition des consulats au XIV^e siècle, n'en continuent pas moins de fonctionner et servent de liens fondamentaux entre le Prince et le Pays. Il y a ici un champ de recherches qui demande encore à être exploité.

Jean-Paul Boyer a, également, très bien su montrer le message politique qui sous-tend la politique des rois angevins en Provence et donner une interprétation neuve des cérémonies de couronnement de ces rois.

Quelques remarques de détails sur la transcription de certains sermons ou l'interprétation de certains passages concluent son intervention.

Nicole Bériou loue la présentation et le style impeccables du travail présenté, ainsi que la nouveauté et l'importance des recherches de Jean-Paul Boyer sur la prédication politique, replacée dans un contexte de renouveau pastoral sensible dès le XIII^e siècle.

Cependant, il semble que Jean-Paul Boyer ait accordé une place trop grande, dans son analyse des sermons de Johannes Regina notamment, à l'influence supposée de Thomas d'Aquin, qui se situe nettement dans une continuité : celle de l'école parisienne de Pierre le Chantre, au tournant des XII^e et XIII^e siècles. Les influences cumulées des croisades, des relations entre le pape et Frédéric II et de Byzance, mal prises en compte, pouvaient privilégier, pour ce type de prédication, le terrain de l'Italie du Sud ; pourtant les sermons « politiques » de Johannes Regina, qui semble avoir exercé de hautes fonctions dans l'ordre des dominicains, ne constituent qu'une très faible partie d'une activité homélitique complète (il prononce, par exemple, des sermons à l'occasion des visites de l'ordre). Sans doute, le rôle des Prêcheurs dans la prédication politique est à nuancer. Enfin, il convient de s'interroger de façon plus approfondie sur la pertinence de ces sermons : N. Bériou souligne le fait que le manuscrit qui les contient (qu'elle propose de dater de 1314-1319 et non de 1315-1317, comme le suggère Jean-Paul Boyer) possède le format d'un ouvrage de bibliothèque et non d'un manuel pratique, « de poche », à l'usage des prédicateurs. L'auditoire concerné se limite, sans doute, aux cercles étroits de la cour ; l'idéologie dispensée par les sermons ne pénètre pas bien loin, à la différence des rituels qui, eux, parlent à tous bien plus nettement. Ici, une comparaison approfondie avec ce qui se passe à la cour de France, d'Angleterre ou d'Avignon à la même époque (N. Bériou suggère un parallèle avec les sermons de Pierre Roger, futur Clément VI) s'avère nécessaire.

Enfin, la pauvreté des *exempla* et de l'exégèse contenus dans ces sermons, et le fait qu'ils soient fondés sur une réflexion rationnelle, donnent à cette prédication un type particulier : elle ne vise pas à convertir les âmes mais à leur inculquer des vérités. Il ne s'agit pas de dispenser la grâce, mais, formellement, d'imiter un enseignement doctoral. Ceci explique que cette prédication n'empêche pas sur celle des clercs et que le roi lui-même puisse avoir une activité homélitique.

Claude Carozzi, après avoir salué le courage dont a fait preuve Jean-Paul Boyer, qui n'a pas hésité à changer d'orientation et de méthodologie, regrette le manque d'une description et d'un commentaire technique de l'édition des œuvres de Johannes Regina ainsi que l'absence d'une liste complète des sermons de ce personnage. Il s'interroge ensuite sur le fondement scolastique de cette prédication : la logique aristotélicienne est-elle utilisée, ou ne s'agit-il pas, simplement, d'une rhétorique ? Il démontre, à l'aide d'exemples, que la démarche employée par Johannes Regina procède d'une méthode inductive, qui n'est pas spécifiquement thomiste, et non syllogistique, du probable au probable et non du nécessaire au nécessaire. Johannes Regina, maître en théologie, n'a sans doute jamais étudié la logique formelle. Son ouvrage relève plutôt d'une sorte de « pense-bête » des formules de rhétorique que les Mendiants, versés dans Thomas d'Aquin, connaissent. D'où la question du contenu politique de ces sermons : C. Carozzi doute que, derrière, par exemple, les sermons utilisant la rhétorique de l'éloge, on puisse voir un réel message politique. Johannes Regina semble même, sur ce point, en retrait par rapport à Jacques de Viterbe ou Gilles de Rome.

Les rapports entre les Angevins et le pape sont ensuite pris en considération : C. Carozzi reproche à Jean-Paul Boyer une définition un peu trop large de la notion de « théocratie » et souligne que le modèle capétien a sans doute été, pour cette dynastie, bien plus important que le lien avec la papauté. Les Angevins ne seraient pas tant théocrates que Capétiens, car il leur a fallu, sur leurs terres italiennes, imposer leur pouvoir face à la mémoire des Stauffen.

Jacques Chiffolleau souligne l'importance du travail premier effectué sur les sources de la pratique ; il apprécie que Jean-Paul Boyer « parte en guerre contre le mythe gibelin de la *mala signoria* des Angevins », mais conteste l'emploi des termes « dialogue » et « contrat » entre le Prince et son pays.

Il revient ensuite sur la question de la nature des rapports entre les Angevins et la papauté, pour souligner que ces derniers, pris entre imitation capétienne et normano-souabe, sont nécessairement inscrits dans l'orbite politique des papes d'Avignon, sans pour autant être de véritables défenseurs de la théocratie pontificale. Le contexte est, en ce début de XIV^e siècle, celui du compromis, dans le cadre de l'idéologie du pouvoir élaborée à la cour de Naples, entre différents courants de pensée dont le thomisme ne peut seul rendre compte ; l'augustinisme politique, en particulier, doit être réhabilité. Ceci pose, à nouveau, la question de l'attitude des dominicains face au pouvoir, qui apparaissent très divisés.

Philippe Contamine prend la parole en dernier lieu. Il loue cette manière lucide, honnête et constructive de faire de l'histoire, mais s'interroge sur la constitution même du dossier d'habilitation : fallait-il y inclure la thèse de troisième cycle, certes largement remaniée mais ayant déjà fait l'objet d'une soutenance ? Faut-il faire apparaître des écrits qui ne sont que des compte-rendus d'ouvrages ?

Son intervention porte ensuite essentiellement sur le thème du roi et de son image : il incite ainsi Jean-Paul Boyer à mieux étudier le vocabulaire de la majesté, à mieux scruter les formes de l'éloge de la *domus Francia*e (les Angevins ne se posent jamais comme « maison d'Anjou », mais appartiennent à la « maison de France ») élément fondamental du prestige angevin ; cette vénération de la maison de France, que l'on retrouve, à la même époque, développée à la cour de Naples semble uniquement politique, « intéressée », car le meilleur soutien des rois de Sicile reste le Pape.

Après une courte délibération, M. Jean-Paul Boyer est déclaré habilité à diriger des recherches et reçoit les félicitations unanimes des membres du jury.

T. GRANIER, D. PLANAVERGNE, L. VERDON